



Laval, le 22 septembre 2014

Objet : Radiation immédiate de l'Association des Naturothérapeutes du Québec.

Madame Sanaz Noroozi,

Suite aux difficultés que nous avons rencontrées à entrer en contact avec vous, à l'impossibilité d'avoir des réponses claires de votre part et aux difficultés que ce comportement nous a amenées dans notre relation avec *La Capitale*, votre dossier est passé au comité de déontologie et une décision a été prise vous concernant.

Au départ, le problème était simple pour nous : une demande de la compagnie d'assurance *La Capitale* concernant certaines réclamations de votre clientèle pour laquelle vous ne collaboriez pas adéquatement. Nous avons premièrement ouvert la porte pour vous soutenir dans les démarches avec *La Capitale*. Mais, ce qui s'avérait simple est maintenant très large, complexe et en dehors de nos possibilités de soutien.

Nous comprenons que vous vivez une situation complexe pas facile à décortiquer. Que vous n'étiez peut-être pas apte à répondre convenablement à nos questions vu l'ampleur de votre situation. Par contre, le fait que nous ayons tenté une communication avec vous, et ce, dans le but de vous soutenir, mais qu'il n'y a eu qu'une très piètre collaboration de votre part est passible d'une reconsidération de votre adhésion. Le comité d'admission de l'Association des Naturothérapeutes du Québec a donc reconsidéré votre dossier en tant que Naturothérapeute sur deux points très importants.

Par votre Code de déontologie : le comité a opté pour une radiation complète en s'appuyant sur les points **2.04**, **4.9 a.** et **4.9 b.** de votre *Code de déontologie*.

Par ce que projette votre image actuelle sur notre organisation : nous sommes maintenant au courant des recours qui sont intentés contre vous et nous ne pouvons épauler toutes ces problématiques ni les cautionner.

Pour ces raisons, nous ne pouvons continuer à soutenir votre dossier, nous procédons à une radiation immédiate et non-négociable de l'Association des Naturothérapeutes du Québec.

Veillez madame agréer de nos salutations sincères,

Yves Dussault, président